

XVIe Conférence de Kent

PATIENS HYPERSENSIBLES  
=====

Organon, § 43 et suivants :

§ 43 - Le résultat est cependant tout autre quand, au lieu de maladies dissemblables, deux maladies semblables, naturelles ou artificielles, se rencontrent dans l'organisme, c'est-à-dire si, à l'affection déjà existante vient s'en ajouter une semblable, plus forte. C'est ici qu'on observe comment la guérison peut s'effectuer par la seule voie de la nature et quelle leçon il convient d'en tirer pour l'imiter.

§ 44 - Deux maladies semblables artificielles ou naturelles ne peuvent ni se repousser l'une l'autre (I, § 36, § 37), ni se suspandre (voir II, § 38, § 39), de sorte que la plus ancienne reparaît après la disparition de la nouvelle.

Deux maladies semblables ne peuvent pas davantage (III, § 40, § 41) subsister à côté l'une de l'autre dans le même organisme ou former un complexe de deux maladies.

§ 45 - Non, deux maladies artificielles ou naturelles différentes par leur genre mais très analogues par leurs manifestations et leurs effets, comme par les souffrances et les symptômes que chacune détermine, s'anéantissent toujours dès qu'elles se rencontrent dans l'organisme. Pour une raison qui n'est pas difficile à comprendre, la maladie la plus forte détruit la plus faible...

L'intoxication médicamenteuse, dont nous avons parlé dans la conférence précédente, n'est pas toujours due à la prescription de drogues à doses massives. Si vous avez une pratique quelque peu étendue de malades particulièrement sensitifs, vous rencontrerez des cas où des patients ont été réellement intoxiqués par l'administration inappropriée de médicaments, même dynamisés. Ces malades sont des hypersensibles, auxquels on a prescrit inconsidérément une médecine à dose répétée alors que le remède et la dynamisation homéopathique convenaient cependant parfaitement à leur cas; mais ils ont été en quelque sorte hyperdosés. La dose, même faible, est encore propathique.

Si un remède est vraiment choisi pour un cas donné selon les principes homéopathiques, s'il a été administré à la dose appropriée pour guérir et qu'on le répète indûment, il s'établit, dans certains cas, par cette répétition fâcheuse et selon la puissance pharmacodynamique du remède, une sorte d'état morbide ressemblant à l'une des maladies chroniques ou aiguës déjà connues. Je me souviens d'une malade ayant ainsi souffert pendant sept à huit années de troubles consécutifs à l'administration de Lachesis (1). J'ai des patients qui subissent encore des effets de Sulphur et de bien d'autres médicaments profondément actifs parce que soit répétés trop souvent alors qu'ils étaient clairement indiqués, soit répétés chez des sujets

---

(1) La propre femme de Kent (Trad.)

hypersensibles avec des indications insuffisantes, ne répondant pas en fait à leur cas. Sachez que les symptômes résultant de ces prescriptions irréflechies reparaissent périodiquement pendant des années après leur abus. Ces récidives sont chaque fois caractéristiques du médicament absorbé.

Les substances minérales parfaitement inoffensives dans leur état brut, peuvent devenir dangereuses sur le plan dynamique quand le malade est hypersensible. Certaines personnes peuvent boire un verre de lait impunément, le supportent et s'en nourrissent, mais chez ces mêmes individus une seule goutte de lait, dynamisée à un degré élevé et répétée au delà de son homéopathicité, établira une sorte d'état morbide (état allergique) qui pourra durer des années. Je me souviens très bien d'une personne présentant un retour périodique des symptômes de Lac caninum, pourtant longtemps après en avoir fait l'expérimentation. C'était précisément un sujet hypersensible ayant pris et repris ce médicament au point de ne jamais pouvoir se débarrasser des symptômes d'empoisonnement que ce remède avait provoqués, parce qu'il n'avait pas tenu compte des prescriptions recommandées par Hahnemann. Lui eût-il au contraire donné prudemment, la maladie médicamenteuse se serait alors installée dans l'organisme comme une affection aiguë, elle aurait suivi son cours puis aurait disparu.

Il est dangereux de faire des expérimentations de ce genre sur des sujets par trop sensitifs. Je n'oublierai jamais cette malade hypersensible à qui je n'avais pourtant administré qu'une seule et unique dose d'une très haute dynamisation de Lachesis. Elle parcourut les étapes de la maladie de ce remède pendant environ deux mois, puis les symptômes, heureusement, disparurent pour ne plus jamais revenir. Pendant que Lachesis développait son action, les symptômes de l'affection chronique dont elle souffrait furent effacés, mais aussitôt l'évolution de ce remède terminée, les symptômes chroniques précédents se manifestèrent à nouveau. Cela est conforme à nos doctrines. C'est là un cas d'hypersensibilité où l'on observe la suspension de l'affection chronique tant que l'affection médicamenteuse dissimilaire de Lachesis reste en plein développement.

Il est des circonstances où lorsque de tels sujets offrent une correspondance homéopathique parfaite avec le remède prescrit, si celui-ci est répété, après avoir été administré en quantité suffisante (j'entends, en qualité et en quantité) pour la guérison, on constate alors que sa relation homéopathique, c'est-à-dire son homéopathicité, cesse. Ainsi, sur un tel patient hypersensible, la réceptivité générale médicamenteuse aidant, il se crée une sorte de dyscrasie, ou en d'autres termes un miasme médicamenteux (1). Chez vos hypersensibles, évitez l'emploi des CM d'emblée, ou de toute autre dynamisation trop haute qui ne peuvent que les aggraver inutilement. Chez ces malades, il importe d'employer tout au plus des 30e et des 200e dynamisations. Dans tous les cas où le remède est bien indiqué, ces dynamisations agiront très rapidement (2).

---

(1) Ce que Granier appelle un "miasmoïde".

(2) Les dynamisations auxquelles Kent s'est arrêté, après de nombreuses années d'expérience, et que nous pourrions appeler la "gamme ou échelle de Kent", sont les suivantes (toutes centésimales) :

30, 200, 1.000, 10.000, 50.000, 100.000, 500.000, 1.000.000 (korsakoviennes).

En pratique, il convient de les écrire de la façon suivante:

30, 200, M, XM, LM, CM, DM, MM; ou mieux : 30, 200, M, 10m, 50 m,  
100 m, 500 m, 1.000 m.

Hahnemann avait établi l'échelle de 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup>.

Sa Pharmacotheque personnelle contenait surtout 3, 6 et 30. Il avait remarqué que l'écart entre 12 et 30, par exemple, quand la 12<sup>e</sup> n'agissait plus, était de même ampleur, toute chose considérée, que l'écart de 3 à 6, quand la 3<sup>e</sup> n'agissait plus.

Kent a remarqué que l'écart indiqué plus haut était celui qui donnait le meilleur rendement; après que le remède administré sur un plan donné, à la millième, par exemple, ne donnait plus de résultat, c'était la 10m/e qui devait reprendre le travail que la Me avait déjà fait et ne pouvait dépasser, pour l'amplifier et le continuer en profondeur.

Kent a toujours pratiqué l'ascendance - pharmacopollaxie ascendante - c'est-à-dire l'administration de dilutions moyennes, suivie de dilutions plus élevées, comme le recommande Hahnemann dans son Organon, dans la note des §§ 246, 248, 280, 281 et 282 a, cela toujours à dose unique et sans l'adjonction d'aucun autre remède, en laissant au médicament la possibilité de développer son action pleine et entière, sans aucune interférence quelconque. Il avait coutume de répéter chacune de ses dynamisations deux fois, beaucoup plus rarement trois fois ou plus, puis passait à la suivante. Une fois que toute l'échelle avait été parcourue, si le malade n'était pas guéri, il revenait à la 30, 200 ou millième, et remontait l'échelle. Dans les cas chroniques, il commençait volontiers par Me ou la 10m/e, et dans les cas aigus par la 200<sup>e</sup>. (Trad.).

§.49 - Nous trouverons un bien plus grand nombre de ces véritables guérisons homéopathiques naturelles si d'un côté, les observateurs y avaient porté plus d'attention, et si, de l'autre, la nature avait à sa disposition plus de malades capables de guérir homéopathiquement.

Au § 46, Hahnemann donne des exemples de ces cures naturelles et il n'est pas rare aujourd'hui encore d'observer de telles guérisons. Il nous arrive de voir des personnes, qui, menacées de tuberculose, vont faire un séjour dans le Midi parce qu'on a constaté que, dans de tels cas, elles en tirent un bénéfice réel après y avoir demeuré plusieurs années. Il est avéré que ces malades peuvent séjourner dans une ambiance propice au développement de leur maladie et cependant revenir tout-à-fait rétablis. D'autres sujets, au contraire, vont dans des climats beaucoup plus salubres et malgré cela restent malades.

Les agents pathogènes infectieux peuvent procurer la guérison des maladies qui leur sont semblables et les substances curatives qui provoquent ce résultat s'y trouvent toujours sous une forme atténuée. La corruption qui émane de certains marais est similaire, peut-on dire, à l'état morbide du malade. Cette similitude devient dès lors antidotaire (1), par con-

(1) On devrait dire "homoéodotaire".

séquent curative et détermine le changement dans la cause qui rétablit l'ordre selon la loi éternelle qui gouverne l'action des semblables (1).

\*

\* \*

Il fut un temps, tout au début de l'homoéopathie, où, considérant d'une part la très longue liste des maladies existantes, et de l'autre le petit nombre de remèdes qu'il avait à sa disposition, l'homoéopathe pouvait se demander où trouver des remèdes similaires à tous ses cas. Il n'en est plus de même de nos jours. Si le médecin homoéopathe se donne la peine de travailler d'une manière systématique sa Matière Médicale et qu'il la possède bien, il y trouvera la correspondance de toutes les nombreuses maladies et de tous les symptômes suffisamment observés qu'on rencontre dans les Matières Médicales homoéopathiques.

Chacun doit considérer comme un devoir et s'imposer la tâche d'étudier sa Matière Médicale; il n'y a pas de temps à perdre ni de temps à gaspiller. Le praticien de nos jours n'a vraiment aucun prétexte pour négliger ou abandonner les médicaments qui ont été expérimentés sur l'homme sain et dont les pathogénésies sont relevées dans nos traités. Il n'y a aucune excuse valable pour s'égarer dans les voies obscures et infidèles de la routine recommandées par la médecine traditionnelle.

Certains médecins prétendent que c'est être large et éclectique d'appliquer à un malade n'importe quel moyen thérapeutique, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, pourvu qu'il fasse quelque chose, sans se préoccuper d'une intoxication possible, de séquelles médicamenteuses, mais surtout de suppressions morbides, de métastases ou de camouflages des indices révélateurs de l'évolution pathologique, voilant ainsi le pronostic de la maladie et de l'état réel du malade. Eh bien, Messieurs, voilà le piège ! C'est l'écueil où se heurtera et où sombrera tout praticien qui ne prendra pas garde de l'éviter. Nous savons bien qu'il existe des docteurs s'arrogeant le titre d'homoéopathes, qui trouvent mille et une raisons pour se justifier par un éclectisme sommaire d'avoir administré des remèdes destinés uniquement à pallier ou à soulager le mal. Il y a chez ces médecins un manque de sang-froid autant que de compétence lorsqu'ils écoutent les plaintes et les souffrances de leurs malades. Il me semble que quiconque est honnête et a observé l'état de demi-torpeur et d'hébètement qui suit l'administration de médicaments provoquant la suppression de certains symptômes, comprendra qu'il se lie les mains, se met dans les plus grandes difficultés et se barre la route à la possibilité de trouver le vrai remède, le seul propre à la guérison.

Nous pouvons affirmer, qu'aussitôt la voie des symptômes étouffée, les indications du remède utile lui sont du même coup enlevées et le médecin

---

(1) Un malade souffrant d'entérite chronique qui serait similaire ou à une dysenterie amibienne, ou à certaine paratyphoïde, se trouve immunisé et même retrouve des selles normales quand il fait un séjour dans une contrée où l'amibiase existe endémiquement, ou dans une région où règne la paratyphoïde. (Trad.).

perd sa chance de restaurer vraiment la santé du malade. S'il est dans votre habitude de donner de la quinine, ne vous gênez pas, continuez; si c'est votre pratique de prescrire des opiacés ou des calmants, persistez donc... mais alors, laissez l'homoéopathie de côté. Celui qui se conduit de la sorte est un incompetent, un incapable, démontrant par là sa faillite au point de vue homoéopathique. Il est des esprits inaptes à saisir la sagesse des doctrines homoéopathiques et qui pratiquent une médecine bâtarde homoéopathique dont la thérapeutique homoéopathique est du reste aussi mal comprise et mal appliquée que la thérapeutique allopathique (1). Je préfère de beaucoup un bon allopathe à celui qui fait profession d'être homoéopathe, mais n'en sait pas assez pour l'exercer.

Pour quelles raisons, je vous le demande, à côté du remède interne prescrit, appliqueriez-vous des désinfectants chimiques sur des membranes diphtériques (Merfen, bleu de méthylène, pénicilline ou autres, Trad.) ? Si ces substances agissent réellement, elles ne pourront que modifier l'apparence objective de votre pharynx, et vous serez dans l'incapacité de juger la part qui revient en fait à l'action de votre remède. Ou bien ces agjuvants du remède homoéopathique agissent, et alors ils provoquent des changements qui embrouillent et transforment votre cas, ou bien ils n'agissent pas, alors pourquoi les employer ? Il n'y a aucune raison valable d'administrer quoi que ce soit qui n'apporte aucun résultat bénéfique pour le malade. Cette question fut du reste un jour soulevée dans une réunion médicale et provoqua une controverse. Un des médecins préconisait l'usage d'eau oxygénée dans les cavités purulentes, prétendant que cela était parfaitement inoffensif et ne pouvait faire aucun mal. La question qui se pose est de savoir si l'eau oxygénée a vraiment une action quelconque ? Dans l'affirmative, les changements qu'elle produit "sabotent" votre cas. Prenez comme règle au cours d'un traitement homoéopathique, de ne jamais rien employer qui puisse ajouter des changements à ceux que peut provoquer votre remède.

Après avoir prescrit un médicament, vous tenez naturellement à savoir à votre prochaine visite s'il a exercé une action quelconque; pour cette raison vous devez donc vous en tenir exclusivement au remède que vous avez sélectionné comme étant approprié à votre cas, le plus homoéopathiquement possible. Vous devez surveiller avec attention les moindres changements qui s'opèrent, car ceux-ci vous guident sur la conduite à tenir et les décisions à prendre par la suite. Veillez à ce que l'entourage du malade ne lui fasse pas absorber autre chose que ce que vous avez prescrit vous-même, car cette ingérence peut modifier l'image de la maladie et vous êtes alors dans

(1) Seul l'ignorant peut se rendre assez ridicule pour utiliser de ces traitements : tantôt l'homoéopathie, tantôt l'allopathie, suivant le bon plaisir de ses malades. Cela s'appelle une trahison criminelle envers la providentielle homoéopathie, et cependant la secte moderne des éclectiques, celle des opportunistes, pour s'épargner la peine de rechercher le remède similaire approprié et pour se donner très commodément l'apparence de médecin homoéopathe sans l'être en réalité, font un usage par trop illégitime de palliatifs allopathiques en y mêlant encore les drogues écoeurantes et les procédés pernicieux de l'ancienne école, mais leurs actes sont néfastes et pervers et correspondent à leurs principes (S. Hahnemann, Organon, §§ 52 et 67).

la confusion (malades asthmatiques, migraineux, insomniaques, etc.). S'il ne se produit absolument aucun changement après l'administration de votre remède, alors la situation est claire et vous savez ce qu'il conviendra de faire.

Il n'est pas rare que les médecins donnent de la morphine ou d'autres calmants pour supprimer la douleur, mais en réalité ne donnent-ils pas ces drogues simplement pour apaiser les supplications de l'entourage qui s'occupe du malade et le soigne ? Ses amis viennent, suppliants et angoissés vous dire : "Docteur, ne pouvez-vous vraiment rien faire de plus ?" Et le pauvre médecin perd la tête et fait sa piquêre de morphine. Pourquoi le fait-il ? Souvent pour calmer les plaintes dont l'entourage l'accable. Il sait fort bien qu'il gâche son cas, voilant ainsi les symptômes indicateurs de son malade et qu'il élimine par là les chances qu'il aurait de le guérir homoéopathiquement.

Mais que faire si le patient souffre ? Ce compromis est-il une excuse valable à un praticien pour détruire sa faculté de guérir ensuite ce malade ? Evidemment, le médecin essaie de se justifier en disant : "Si je ne l'avais pas fait, j'aurais été critiqué". Cela n'est pas un argument et ne regarde personne. Si le médecin n'a pas le cran de supporter les supplications de la famille, de résister aux critiques des amis et connaissances, aux menaces qui pèseront sur son portefeuille et sa clientèle, il ne pourra pas longtemps exercer l'homoéopathie. Un honnête homme ne craint pas de pareilles situations. Il n'y a qu'une chose qui compte pour lui, c'est son devoir dans le cas présent; c'est la seule chose qui s'impose, et son unique souci c'est de l'accomplir avec intégrité. Quelle valeur ont les cris et les jérémiades des gens plus ou moins détraqués qui parlent et s'agitent pour ne rien faire et sans savoir ce qu'ils disent, à côté de la vie d'un malade ou le devoir d'un praticien ? Sont-ils prêts à reconnaître leur pleine responsabilité dans la mort du malade, si celui-ci succombe ? Quant à moi, j'affirme que la mort d'un homme n'est rien en comparaison de la violation de la loi de la part du médecin. Tout considéré, dans les deux cas, le docteur est toujours blâmé. Le médecin qui viole la loi moralement, viole sa conscience, et la perte de celle-ci est pire que la mort du malade.

Généralement, le médecin, dont la connaissance suffisante est jointe au courage de savoir attendre, verra que le remède agira à temps pour que le malade ne meurt pas. Souvent aussi la famille et les proches sont furieux et mécontents parce que le médecin ne veut pas faire tout ce qu'ils proposent. Et même si l'atmosphère autour du malade est tendue, chargée de colère et de ressentiment, cela n'a aucune importance. Le médecin loyal, attaché à son malade, fidèle aux principes, qui garde son sang-froid et son calme malgré les récriminations de l'entourage, est celui qui sera respecté et inspirera la confiance en toute épreuve. Au contraire, celui qui flanche et tremble à la moindre menace ou critique, sera celui qui violera sa conscience. C'est un médecin qui sera capable de se laisser acheter ou de se prêter à toutes sortes de combinaisons et de marchandages, reniant ses principes, désertant en cas de danger.

Certes, il faut avoir du courage, car c'est une tâche difficile pour un médecin homoéopathe de se trouver ainsi seul et isolé, sans recevoir aucun appui et sans personne pour le soutenir dans ses périodes d'épreuves. L'attitude de l'entourage, quelle qu'elle puisse être, ne doit jamais l'in-

fluencer sur ce qu'il doit faire ou ne pas faire. Qu'on le laisse étudier son malade et ses symptômes ! L'honnêteté et l'intégrité protègent et soutiennent; la déloyauté et les compromis dégradent, avilissent. L'homme qui perd sa dignité personnelle une fois, deux fois, puis davantage, devient bientôt pleutre et lâche et tout prêt à se livrer aux pires turpitudes. Le médecin qui accomplit sa tâche avec droiture envers son malade, peut toujours regarder en face la famille et les amis du patient, même si le pire se produit. S'il a administré de la morphine à son malade et supprimé par là les symptômes qui auraient pu lui donner la clé du remède salutaire, je ne pense pas qu'il puisse porter la tête haute et regarder franchement les membres de la famille, les yeux dans les yeux. Il faut hélas vous attendre, si vous agissez selon ces principes, à devoir en souffrir, et même à être qualifiés de toutes sortes de noms désagréables.

\*

\*      \*

Dans les paragraphes 63 et 64, Hahnemann aborde la question de l'action primaire et secondaire des médicaments. Je ne crois pas nécessaire de m'attarder sur ce sujet. L'action primaire et l'action secondaire d'un médicament représentent simplement l'action totale et complète de ce médicament. Certains homoéopathes ont essayé de dégager ces deux actions et de les différencier. En réalité, il importe peu de savoir si le malade souffre des symptômes appartenant à l'action primaire ou à l'action secondaire du médicament, rappelez-vous seulement que le remède indiqué guérira dans les deux cas.

Les symptômes obtenus par l'expérimentation sur l'individu sain dérivent du médicament employé et ces symptômes semblent assez souvent s'opposer les uns aux autres. Les premiers effets s'exprimeront par exemple par de l'insomnie, alors que les effets tardifs manifesteront de la somnolence; l'un de ces états étant quelquefois prédominant. Certains de ceux qui expérimentent l'Opium à doses minimes, éprouvent d'abord de l'insomnie, puis seulement ensuite de la somnolence. C'est chose connue que l'Opium peut produire aussi bien l'agrypnie que la propension au sommeil, et si ce remède couvre les autres symptômes du malade, peu importe lequel de ces deux symptômes opposés est présent. Si l'Opium est indiqué par l'état général du patient, il guérira celui-ci de l'une ou l'autre de ces manifestations, et il n'est pas nécessaire de vous tourmenter pour savoir s'il s'agit là d'un symptôme secondaire ou d'un symptôme primaire.

Il n'est pas rare d'observer chez certains expérimentateurs l'Opium d'abord produire la diarrhée, alors que la plupart des individus réagissent pourtant par la constipation. Personnellement, s'il m'arrive de prendre à l'instant une dose d'Opium en substance, c'est-à-dire en teinture, en moins de six heures j'aurai une diarrhée (1) qui durera plusieurs jours. Celle-ci sera suivie ensuite de constipation pendant six bonnes semaines.

Savoir que les médicaments possèdent deux actions différentes équi-

---

(1) Un de mes malades prend du café le soir pour s'endormir, un autre du chocolat pour se déconstiper ! (Trad.).

vaut simplement à connaître la nature des agents pharmacodynamiques en général. Nous en trouvons un autre exemple dans l'alcool; il vous suffit d'observer deux ivrognes, et vous verrez l'illustration de ces effets opposés.

\*

\*       \*

Il existe chez certains malades des déficiences organiques qui les prédisposent à être toujours affectés d'une façon particulière et spéciale. Cela s'observe souvent à la suite d'expérimentations mal conduites ou chez ceux qui ont été empoisonnés par une drogue. Tous ces malades présentent des symptômes alternants qui embrouillent la tâche du médecin aussi longtemps qu'il ignore leur constitution individuelle. Avant toute prescription il est essentiel de connaître l'état constitutionnel (1) de son patient. Vous serez bien plus à même d'aider efficacement vos malades le jour où vous serez parfaitement au courant de leurs tendances et de leurs dispositions morbides. Evidemment, dans les affections aiguës les symptômes s'accusent quelquefois avec tant de vigueur et d'une façon si saisissante et marquée qu'il est facile de prescrire un remède aigu sans avoir à tenir compte de l'état constitutionnel.

La loi d'analogie permet d'établir dans la plupart des cas la correspondance aiguë de leur remède chronique qui en est le complémentaire. Par exemple le type Calcarea demandera son correspondant aigu (Belladonna) quand il présentera des symptômes aigus. Rappelez-vous que les symptômes aigus sont le reflet et surgissent de l'état constitutionnel du malade.

\*

\*       \*

(1) Ici, constitutionnel ne signifie pas une abstraction comme carbonique, fluorique, hydrogénéoïde, atoni-aplastique ou autres termes théoriques employés par certaines classes dites modernes d'homoéopathes. Constitutionnel, pour Kent, veut dire et représente "l'universalité des symptômes" du malade. C'est à la fois la constitution et le tempérament, parce que l'esprit y participe autant que le corps. (Trad.)